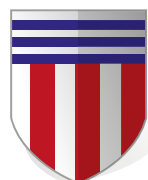
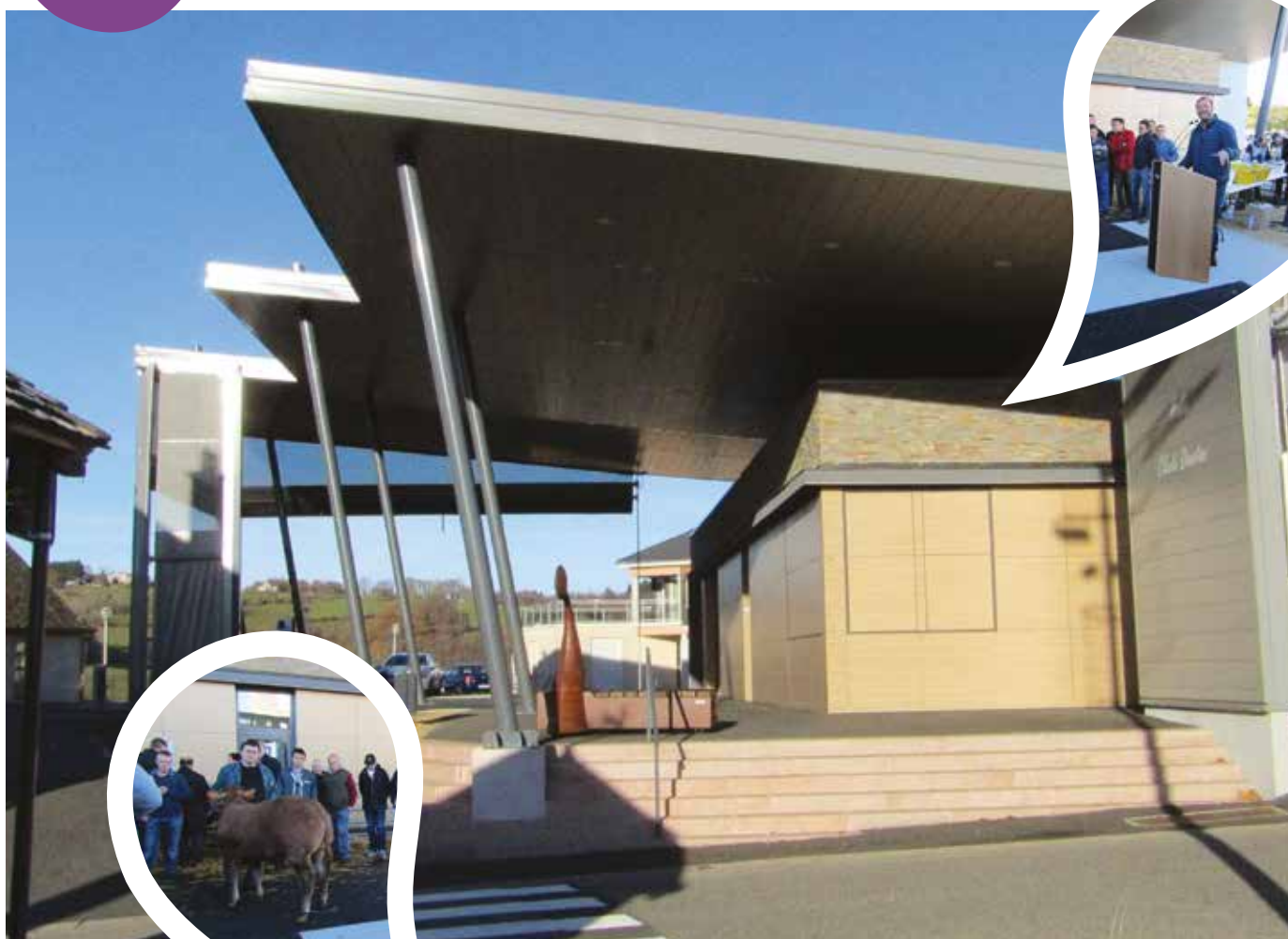


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°23

JANVIER 2018



Beynat
- Corrèze -

P04

Projets
et travaux

P08

Nos racines

P17

Vie associative
et villageoise



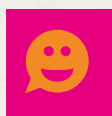
P04
PROJETS ET TRAVAUX



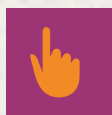
P08
NOS RACINES



P12
SORTIR ET BOUGER



P15
JEUNESSE



P17
LA VIE ASSOCIATIVE
ET VILLAGEOISE



P20
SANTÉ & SOCIAL



P22
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Beynat à l'aube de 2018 !

édito

N

ous voici à l'aube d'une nouvelle année et arrive avec elle le temps des vœux, c'est donc avec plaisir que toute l'équipe municipale vous souhaite une très belle année 2018. Qu'elle soit, pour chacun de vous, heureuse et prospère.

Durant 2017, les travaux, projets et animations ont été nombreux dans tous les domaines et l'activité municipale, tout comme celle de nos associations et de nos bénévoles, plus intense que jamais.

Tout d'abord, le développement économique de notre commune s'est poursuivi avec l'inauguration de la zone artisanale du Peuch au printemps, puis celle de notre nouvelle halle, le 18 juillet dernier, qui a été un des moments forts d'une saison estivale réussie et riche en rendez-vous festifs.

Le 11 novembre dernier, la halle, dont la construction s'est déroulée durant le premier semestre 2017, a été baptisée Halle Claude Duneton, en hommage à cet écrivain et historien du langage, enfant de Lagleygeolle et ami de Beynat.

Notre nouvelle halle accueille désormais le marché dominical, la foire aux veaux de lait et a été largement investie à l'occasion de la 25^{ème} édition de la foire à la châtaigne qui a attiré de nombreux visiteurs malgré une météo capricieuse !

Côté travaux, l'aménagement de notre nouveau cimetière paysager a été poursuivi, les travaux de restauration du tunnel du Tacot aboutis, tout comme ceux de la création d'une nouvelle cuisine au foyer rural Pierre Demarty. À Peuchamiel, les travaux d'extension du réseau d'assainissement sont en cours depuis l'automne.

Depuis l'automne également, les éléments méthodologiques du chantier d'adressage se mettent en place, chantier qui sera un des sujets majeurs abordés avec vous lors des très prochaines réunions de villages.

Après un été ponctué de moments conviviaux tels que la promenade gourmande ou la fête de la musique du 12 août, la rentrée scolaire 2017-2018 s'est déroulée avec des effectifs en nette hausse au collège comme à l'école des Lucioles qui a également accueilli deux nouveaux enseignants. La première tranche de la rénovation du chauffage des locaux de la maternelle a été réalisée. La cour a été récemment aménagée avec de magnifiques jeux tracés au sol, fruits d'un projet lancé et porté par l'association des parents d'élèves dont nous saluons le dynamisme et l'investissement.

La rentrée à Beynat a été aussi celle de nos nombreuses associations avec leur traditionnel forum, puis la célébration du piano à bretelles avec la troisième édition du Festival Accordéon Passion.

Enfin, l'année 2017 s'est terminée par un temps aussi fort que généreux puisque notre commune a été ville départ du Téléthon en Corrèze ainsi que l'une des 4 villes ambassadrices de l'évènement au niveau national. À cette occasion, le bourg a été décoré et coloré grâce au déploiement et à l'exposition de plusieurs dizaines de kilomètres d'écharpes confectionnées dans la France entière !

Un grand merci aux associations et à tous nos bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année au service du dynamisme de notre commune et qui ont contribué à faire de ce week-end du Téléthon une belle réussite.

Bonne année !

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

La Halle Claude Duneton : un bâtiment au cœur de la vie locale

De son inauguration le 18 juillet 2017 à son baptême le 11 novembre dernier, quatre mois se sont écoulés. Quatre mois riches et intenses pour cette halle marchande qui s'impose désormais comme un incontournable lieu de vie.

Lors du dernier numéro de la clé des champs, nous vous annonçons l'inauguration à venir de la toute nouvelle halle marchande dont les derniers travaux (ainsi que ceux de la place du Souvenir) étaient sur le point de s'achever. Ce bâtiment imposant situé en lieu et place de l'ancien centre de secours et de la maison qui abritait alors la bibliothèque, a été construit en quelques mois seulement avec un calendrier serré mais bien respecté. De part son architecture il impose un certain modernisme tout en s'intégrant dans le paysage urbain plus traditionnel qui l'avoisine. Il faut dire que la rénovation de la place du Souvenir, s'est faite en parallèle de la construction a donné de la cohérence et une belle harmonie à l'ensemble.

Les abords de la halle et la place ont fini d'être aménagés avec des espaces végétalisés mais aussi avec une statue et des bancs stylisés réalisés par l'artiste sculpteur de Sérilhac Christian Cébé. Le bâtiment en lui-même a été achevé avec la pose d'une partie des bâches motorisées au mois de septembre.



INAUGURATION

C'est ainsi que le mardi 18 juillet a eu lieu en présence de nombreux officiels, et à l'occasion du troisième marché de producteurs de pays de la saison, l'inauguration de ce grand équipement. Tous ont souligné l'intérêt de cette halle qui dynamise et stimule le bourg et l'économie locale. Ses dimen-

sions, pratiques et fonctionnelles ont été réfléchies pour que la halle soit un véritable lieu d'activités, de vie et d'animations. Le mardi 18 juillet en a été un bel exemple avec un marché de pays historique marqué par une affluence record. Il faut dire que ce jour-là la municipalité avait décidé d'offrir à tous un concert gratuit du groupe





corrézien « Les Trois Cafés Gourmands ». Comme à son habitude, cette formation dont la notoriété n'est plus à prouver, a livré une performance de taille devant plus de 4 000 personnes ! Avec leurs mélodies entraînantes et leur bonne humeur communicative, les « Trois Cafés Gourmands » ont véritablement enflammé le public.

ANIMATIONS

Outre les marchés de pays qui ont tiré profit tout l'été des avantages qu'offrent les lieux en matière d'organisation, la halle a déjà en quelques mois été le théâtre de nombreux événements. Tout d'abord le marché dominical qui a quitté son ancien emplacement et s'est réorganisé sous la halle. Jusque-là les exposants et les clients étaient soumis aux aléas de la météo. La halle offre également un espace fonctionnel et adapté à ce rendez-vous heb-

domadaire. Il a fallu attribuer un nouvel emplacement qui puisse convenir à chacun, tout en créant un circuit permettant aux visiteurs de découvrir tous les stands. Pour rappel, les producteurs et exposants qui sont présents tous les dimanches de l'année de 8h à 12h30, offrent une large gamme de produits locaux et du terroir.

La halle a également été utilisée par l'EHPAD de Beynat pour un repas en plein air le jeudi 7 septembre, à l'attention des résidents et du personnel. D'autre part, elle est désormais utilisée pour la foire aux veaux de lait, la foire aux bovins gras du 26 octobre ayant été organisée comme avant sur la place du Souvenir.

Les 21 et 22 octobre 2017, la 25^{ème} édition de la foire à la châtaigne a tiré un énorme bénéfice de ce bâtiment. Avec son vaste espace abrité, il a tout d'abord permis de compenser une météo des plus médiocres en donnant la possi-

bilité au public de se protéger du vent et de la pluie. C'est également sous la halle qu'étaient installées la galerie des fêtes à thèmes, l'exposition des croquebouches et la châtaigne géante et qu'ont eu lieu le vin d'honneur et les animations confrériques.

Le samedi 11 novembre, temps fort de sa jeune histoire, cette halle a été au cœur d'une journée hommage à Claude Duneton. À cette occasion, elle a été baptisée du nom de l'écrivain corrézien natif de Lagleygeolle (voir dossier nos racines en page 8). Discours élogieux, animations musicales et exposition photo ont agrémenté cette cérémonie qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes.

Enfin le 9 décembre, la halle Claude Duneton a accueilli avec succès une partie des animations proposées dans le cadre du programme Téléthon 2017 (voir article page 13).



Salle carrelée avant la pose des équipements

Cuisine et travaux au foyer rural Pierre Demarty

D'importants travaux ont eu lieu au foyer rural Pierre Demarty entre novembre 2017 et ce début d'année 2018.

Tout d'abord au niveau de l'ancienne salle multifonctions qui a été transformée en cuisine, maintenant carrelée et pourvue en arrivée d'eau accueille désormais plusieurs équipements de base : four, gaz, lave-vaisselle, chambre froide positive, étuve, chauffe-plats et plan de travail. Un lave-verres, équipement nécessaire, a également été installé dans le bar actuel de la grande salle. De plus,

après réflexion et dans un souci de gestion, le choix a été fait de ne pas équiper la cuisine d'ustensiles ou de vaisselle. Utilisable par les traiteurs, les associations et les particuliers, cette cuisine (opérationnelle depuis janvier et étreinée à l'occasion du repas des aînés du 14 janvier) était très attendue et vient compléter avantageusement l'offre d'équipements du foyer rural dans son ensemble.

Des travaux de restauration ont également été effectués dans la grande salle, au niveau du parquet endommagé par endroits, et au niveau des soubassements.

À l'extérieur, le plafond de l'entrée couverte a été embelli et garni d'un lambrisage en PVC.

Travaux de voirie

Les travaux de goudronnage sur les routes communales prévus au budget pour l'automne 2017 seront réalisés au printemps 2018.

Ces travaux sont nombreux et concernent les voies communales des villages de Chasancet, La Brande, Fontourcy, Miel, Brugeille, du Perrier (route qui va vers les communaux du Perrier) et d'Espagnagol (deux routes : Eyzat et La Saule).

La voie communautaire du Japon a été regoudronnée par la communauté de communes à l'automne 2017. La place de la poste sera également refaite dans le cadre des aménagements

d'espaces publics. Des travaux d'empierrement, coupes d'eau, busages de fossé, débroussaillage, récurage sur une partie de la commune, nettoyage des chemins en général ont aussi été réalisés ou vont l'être durant cet hiver 2017/2018 par des entreprises et par les employés communaux.

Les communes ont la charge de l'entretien du réseau communal, charge lourde s'il en est, car ce réseau se dégrade vite si on n'intervient pas. À Beynat, le budget alloué à l'entretien de nos 80 km de voirie communale en

2017 est important et s'élève à 94 191 € HT, sachant que le Conseil départemental et l'État apportent un soutien financier.

D'autre part, un programme de curage des fossés sur 3 ou 4 ans a été mis en place sur la commune. Il va commencer courant février 2018 sur les parties de voirie communale qui ont déjà été élaguées. En ce qui concerne le programme d'élagage commencé en 2015, il va se poursuivre sur les voies communales du Parjadis et du Moulin de l'Armand courant février 2018.



En bref...

LE NOUVEAU CIMETIÈRE OPÉRATIONNEL

L'aménagement du nouveau cimetière se poursuit et touche à sa fin. Il est cependant d'ores et déjà apte à construction de concession. En octobre, les deux columbariums situés dans l'ancien cimetière ont été déplacés dans le nouveau cimetière en présence des familles et un caveau végétalisé « témoin » sera bientôt mis en place. Le fleurissement des lieux est en cours de préparation et donnera toute sa mesure au printemps. Des bancs ont été installés, confectionnés avec des matériaux (pierres de récupération et linteaux de fenêtre) issus de l'ancienne bibliothèque démolie en début d'année. Un portail donnant sur une allée a été conçu pour travaux et convois funéraires. Le règlement du cimetière est maintenant en vigueur. Il est affiché sur le site mais est également consultable en mairie. Toute demande de travaux devant être faite en mairie, les grands portails sont désormais fermés, seuls les portillons restent ouverts. Tarifs des concessions : 60 €/m², columbarium 850 € - Durée : 30 ans.



TRAVAUX ET RÉOUVERTURE DU TUNNEL DU TACOT

Non loin de « La Boutouyrine » et du « Faure » se trouve un remarquable ouvrage d'architecture civile : le sombre et mystérieux tunnel du « Tacot ». Accessible par un sentier de randonnée balisé, à proximité de Beynat et juste avant de rentrer dans le petit village du Parjadis, cet ancien tunnel ferroviaire fonctionna de 1913 à 1933. Situé sur l'ancienne ligne de tramway reliant la gare d'Aubazine et Beynat au Bosplos, il fut creusé et bâti en deux ans. D'une longueur de 120 m, sa traversée a été récemment interdite par la municipalité à cause de risques d'éboulements dans certains secteurs du tunnel. Le conseil municipal a donc décidé de faire des travaux de mise en sécurité des parties dangereuses afin de le rendre praticable au public. Ces travaux ont été réalisés en novembre par l'entreprise SOCOBA pour un montant de 8 890 € HT. Une subvention de 60 % a été attribuée par le Conseil Départemental pour ce monument historique de Beynat. Le sentier de randonnée balisé numéro 3 « le sentier de l'ancien tramway » peut à nouveau emprunter ce passage.

Extension du réseau d'assainissement à Peuchamiel

Évoqué depuis plusieurs années, le raccordement au réseau d'assainissement collectif de la commune sur la station d'épuration de l'Étang de Miel, pour les habitants du Village de Peuchamiel, est en passe de se concrétiser. De nombreuses études préalables ont été nécessaires afin de définir la faisabilité de ce projet. Les travaux ont débuté à la fin du mois d'octobre après le retour des conventions de passage établies avec certains riverains. Sous la maîtrise d'œuvre du bureau Dejante, ils sont conduits par les entreprises Eurovia et Hydrau Elect. Le montant de l'opération s'élève à 241 500 € HT avec le cofinancement de l'Agence Adour Garonne et du Conseil départemental de la Corrèze. Les travaux s'achèveront au printemps.



Exemple de chaufferie bois

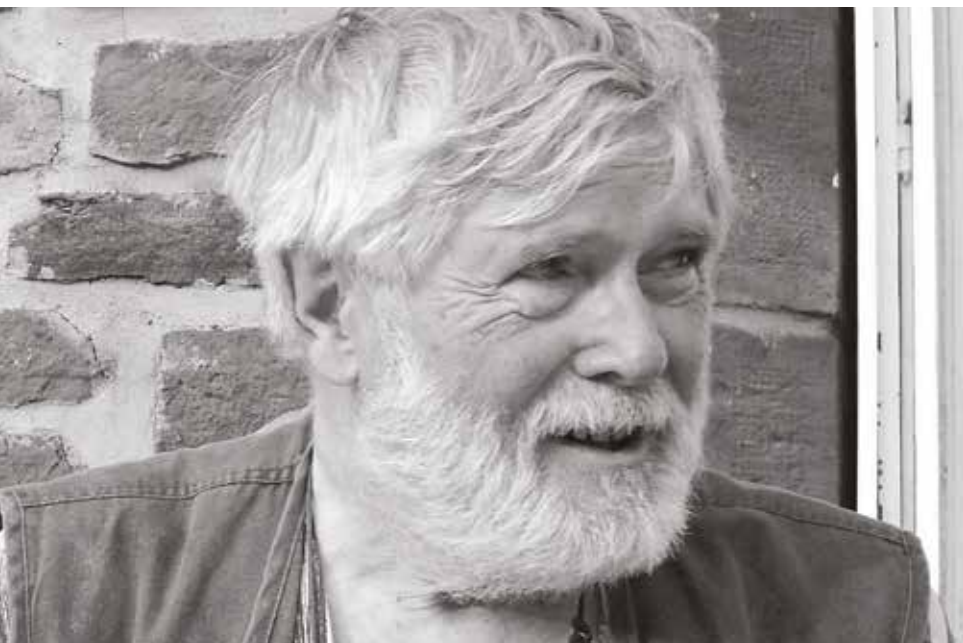
énergies
vertes et
équipements

Bientôt un nouveau réseau de chaleur à Beynat avec une chaufferie bois

Depuis quelques mois et en partenariat avec le SYDED du Lot (SYndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés) une réflexion est en cours concernant la possible réalisation d'une chaufferie bois dans le bourg. Des études de faisabilité sont actuellement menées en fonction des contraintes techniques, économiques et budgétaires. Même si beaucoup de paramètres restent à affiner, ce que l'on peut d'ores et déjà dire c'est que cette chaufferie bois, qui serait implantée à proximité du collège, devrait alimenter une vingtaine d'abonnés. La longueur de son réseau totalisera 960 mètres, et l'énergie distribuée 1 200 MWH, soit une densité thermique de 1.25 MWH/m. La consommation de bois est évaluée à 500 tonnes par an et la puissance de la chaudière bois sera d'environ 400 KW pour une puissance totale du réseau autour de 800 KW. Le coût global estimé est compris entre 950 000 et 1 050 000 € HT. Cette variabilité est liée à la prise en compte ou non de nouveaux textes réglementaires concernant le degré de filtration des fumées selon la puissance des chaudières. Le projet final sera présenté à la commune et au collège bois du SYDED, pour décision de validation ou non, entre mars et avril 2018.



Claude Duneton, "gardien"



Claude Duneton



Émotion pour le baptême de la Halle Claude Duneton

Discours du maire
Jean-Michel Monteil
lors du baptême de la halle



Le 11 novembre 2017, la municipalité de Beynat a rendu hommage à Claude Duneton et a procédé au baptême de la nouvelle halle marchande : cette dernière porte désormais le nom du natif de Lagleygeolle.

Michel Marcus, conseiller municipal à la culture, a rendu un hommage appuyé à Claude Duneton, et ce devant une assemblée nombreuse au sein de laquelle figurent famille et amis de l'écrivain. Voici son discours plein d'emphase et de truculence. Ceux qui y étaient s'en souviennent et revivront l'émotion de ce moment fort. Pour que les absents ne soient pas en reste, voici matière à les imprégner de l'ambiance de cette cérémonie.

HOMMAGE

« Nous voici réunis, ici, sous cette nouvelle halle de Beynat, pour rendre, 5 ans après qu'il nous ait quittés, un hommage solennel et officiel à Claude Duneton.

Oh ! je ne vous cacherai pas, mesdames et messieurs, que bien que cette situation me ravisse, tant cet hommage me semble mérité, je ne vous cacherai pas un seul instant vous voyant ici tous rassemblés, famille, amis, élus, admirateurs de Claude, je ne vous cacherai pas que cet hommage s'adressant à un tel « monument »,

lien vigilant et paisible"

nous rendant nous-mêmes bien petit et bien humble, je ne vous cacherai pas, vous dis-je, que parler de Claude cet après-midi me fout la pétoche... Oui, j'ai les chocottes, la trouille, quoi ! Pas jusqu'à faire dans mon froc, mais tout de même !... (NB : Pour tous ces termes et pour en connaître la genèse, veuillez consulter toutes affaires cessantes votre petit Duneton illustré.)

Je me suis bien sûr demandé comment faire le « taf » pour vous parler de Claude.

- J'ai tout de suite écarté le discours académique qui m'aurait conduit à lister toute l'œuvre de Claude Duneton, à en faire l'exégèse : trop de choses à dire, trop compliqué pour moi. Allez consulter pour la circonstance, Wikipédia très complet et bien fait sur le sujet !

- Je pouvais aussi rendre cet hommage « à la Malraux » :

Entre ici, Claude Duneton, sous cette nouvelle halle de Beynat, avec ton cortège de tourlourous de Lagleygeolle, tes 27 du Monument qui ont affronté dans la boue, le froid, les privations, les déluges de feu et d'acier... Et qui sont morts pour que la France vive !

Je ne le ferai pas, n'en ayant ni la stature ni l'envie !

- Alors, cet hommage sera de te dire tout simplement combien nous t'aimons et que l'on ne voit pas comment nous aurions pu surseoir plus longtemps à te donner pour toujours le nom de cette halle, fraîchement sortie de terre et qui prend petit à petit sa place dans le paysage de notre bourg.

Nous t'aimons, Claude Duneton !

• Nous t'aimons Claude, pour ce que tu es : « *essayiste, écrivain, romancier, historien, philologue, metteur en scène, comédien, savant, érudit, encyclopédiste truculent, chroniqueur, homme de radio, de télé, ardent défenseur de la Langue française* ».

• Nous t'aimons Claude, pour la manière, la façon dont tu es devenu tout ça ! Ton enfance fut rude dans une Corrèze profonde et rurale, difficile et déshéritée. Ton père a connu les affres de la Grande Guerre dont il ne s'est jamais remis, tu as connu toi-même les années noires de 39-45 (mais qui, entre parenthèses, t'auront permis de t'initier, au sein de la famille, au travail de la tresse et du cabas).

Pour des raisons liées à la misère, à ta santé et certainement bien d'autres choses, tu n'as commencé tes études qu'à 16 ans !

« Comme on prend l'autobus, dis-tu, prêt à apprendre tout ce qu'on voudrait [...] Je me sentais comme un évadé qui trace ! J'avais fui mon destin, je n'avais qu'une trouille, celle de me faire rattraper ! »

Mais comment aurait-on pu te rattraper ? Malgré ton handicap, une luxation congénitale de hanche, tu vas mettre les bouchées doubles, tu seras 1^{er} de la classe, tu sauteras classe après classe pour devenir major de l'École normale de Tulle puis intégrer le prestigieux lycée Henri IV à Paris.

Aurais-tu fait tout ça pour devenir « *essayiste, écrivain, romancier, historien, philologue, metteur en*

scène, comédien, savant, érudit, encyclopédiste truculent, chroniqueur, homme de radio, de télé, ardent défenseur de la Langue française » ?

Que nenni !

« Ce que je visais, c'était l'eau courante !! À cause de 10 ans de seau à la citerne, de godasses mouillées, de perche échappée, et de la glace l'hiver qu'il fallait casser ! »

• Nous t'aimons aussi Claude, parce que nous souffrons d'un chauvinisme chevillé au corps ! Pardonnez-nous, mais nous ne pouvons oublier que ce talent que tu portes en toi est né un beau jour de 1935 au Lissard de Lagleygeolle, à quelques centaines de mètres à vol de corbeau du territoire de la commune de Beynat. Bien sûr, tu es né sur la Commune de Lagleygeolle, canton de Meyssac, d'accord. Mais tu le sais mieux que moi, tu serais né à peine ½ siècle auparavant (avant 1869), le Lissard faisait partie de la Commune de Sérilhac, canton de Beynat !

• Nous t'aimons Claude Duneton, pour ta culture, ton érudition, ton style totalement inimitable, tour à tour poignant, comique, gouailleur, mélancolique, provocateur, truculent. Tu as su être un orfèvre du mot et de la phrase. Comment alors être étonné que tu es produit « un bijou » de littérature.

... Orfèvre mais aussi alchimiste ! On a dit de toi que tu étais un alchimiste du style : « son art [...] dit le critique, a toujours été de transformer le plomb de sa tristesse en or de la rigolade, de muer sa détresse et sa neurasthénie en occasion de se boyauter ! ».



Claude Duneton (1935- 2012)



Il est né au Lissard de Lagleygeolle et repose au cimetière de cette commune, toute proche de celle de Beynat.

Écrivain, romancier, historien du langage, chroniqueur à l'Humanité et au Figaro (*12 ans de chronique hebdomadaire au Figaro littéraire* « *Au plaisir des mots* »), homme de radio, metteur en scène et comédien, son parcours sera à la fois atypique et brillant.

Il militera en faveur de l'Occitan puis se fera un défenseur ardent de la langue française, lorsqu'elle « puise sa source dans le peuple ». Il sera membre de l'association de « Défense de la Langue française » et membre du très officiel « Conseil supérieur de la Langue française ». On lui doit plusieurs ouvrages à ce sujet, dont « Parler croquant », « la Puce à l'oreille » (*Anthologie des expressions populaires et leur origine*) et « le Bouquet des expressions imagées » (*Encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française – 1 375 pages !*).

De ces romans, citons « Rire d'hommes entre deux pluies » et « Marguerite devant les pourceaux ». Ajoutons-y ses romans historiques, tels que « Petit Louis dit XIV », « La dame de l'Argonaute » et bien sûr « Le Monument », qui retrace la vie – et la mort ! – des jeunes poilus inscrits sur le Monument aux morts de Lagleygeolle, roman « vrai » selon ses propres mots et qui restera un énorme chef-d'œuvre !

On lui doit aussi une « Histoire de la chanson française » depuis les origines jusqu'au Second Empire, une « somme » en 2 tomes et... 3 084 pages !

Il obtiendra plusieurs distinctions et récompenses. Outre le fait d'avoir été sélectionné pour le prix Goncourt (*pour son roman « Marguerite devant les pourceaux »*) et le prix Renaudot (*pour « Le Monument »*), citons le prix des libraires (« *rire d'hommes entre deux pluies* »), le prix Roland de Jouvenel (*décerné par l'Académie française pour « le bouquet des expressions imagées »*), le prix Maurice Genevoix (*pour « le Monument »*), le prix Terre de France/ la Montagne et le prix « trente millions d'amis (*pour « la Chienne de ma vie », récit autobiographique, poétique et nostalgique d'une enfance paysanne pendant l'occupation*). Il obtiendra enfin le prix d'Académie, prestigieux prix qui lui sera attribué par l'Académie française en 2006 pour l'ensemble de son œuvre.

Il préfacera de très nombreux ouvrages avec beaucoup de verve et d'intelligence. Citons parmi les amis de Beynat, Chantal Sobieniak, bien connue pour être l'auteure de « je plains de quitter Cadix » et dont il préfaça le livre « Rebondissements dans l'affaire Lafarge » et bien sûr Marie-France Houdart, pour son célèbre ouvrage l'« Or de la Paille – de la tresse au cabas en Pays de Beynat ».

Claude Duneton est président d'honneur de l'association « Le Cabas de Beynat ».

Tu as aussi un sens de la précision qui nous laisse rêveur. Tu as la compétence de l'ethnologue, la patience de l'entomologiste ! Il n'y a qu'à voir avec quelle précision diabolique tu décris la Marie Dumont (p. 203 et suivante du *Monument*) en train de tresser la paille de seigle à 5 ou 7 brins pour en tisser le cabas : à en rester comme deux ronds de flan !

Ton style, mon cher Claude, est comme toi : souriant et plein de verve ! Mais la précision, la gouaille, l'humour, la pertinence (voire l'impertinence), la passion, qui transpirent de ton écriture ne sont pas des éléments superficiels mais toujours au service de la profondeur des idées.

- Nous t'aimons Claude pour tous tes combats :

- Ta défense de nos racines occitanes,

- Tes coups de gueule sur l'enseignement,

- Tes prises de position contre l'appauvrissement de la langue française où tu mets en cause la dictature des élites,

- Tes combats pour la défense du Français dont tu imagines que d'ici une cinquantaine d'années il sera « une langue de plouc, un dialecte quoi ! » (au bénéfice de l'anglais).

- Mais aussi tes combats dans la façon même dont tu as travaillé :

Le Monument : 2 ans de travail ininterrompu, 14h par jour, dans la boue des tranchées, au combat avec tes poilus sur le champ de bataille, dans des conditions apocalyptiques. Tu l'as dit, tu es resté « **hanté par le souvenir de ces garçons broyés par des orages d'acier** ». « **J'ai vu, nous dis-tu, les choses au plus près de la réalité, j'en ai pris un coup sur la casserole** », « **je me suis rendu compte après**

coup que je m'y étais épuisé ».
« Ce roman (ce roman « vrai » comme viennent de nous l'expliquer les intervenants de la précédente table ronde), **je ne l'ai jamais relu, si j'essaie, je m'effondre ! »**

Le « Bouquet des expressions imagées de la langue française » : 11 ans de travail !

L'« Histoire de la chanson française » : une somme de 2 tomes de 2200 pages. 15 ans de ta vie ! 4 longues années « dévorées par la rédaction de ce monstre : des mois pour dessouler !! » Une folie ! Car quand tu aimes, tu aimes à la folie...

... Mais tu es fou, mon pauvre Claude ! Sans compter le reste... Et tout le reste en même temps !!! N'y aurais-tu pas laissé un peu de ton cœur et de ta cervelle dans tout ça ?

• Nous t'aimons, mon cher Claude, parce que tu es aimable !

- Parce que le chef-d'œuvre que tu as réalisé avec le Monument, tu l'as fait comme « une sorte de devoir », par rapport à ton village, pour ces garçons de Lagleygeolle qui – tombés au champ d'honneur - allaient aussi tomber dans l'oubli. Tu t'y es jeté à corps perdu et tu aurais pu toi aussi y laisser la peau !

- Aimable parce que tu as toujours été proche de Beynat, où tu as de la famille et pour lequel tu as gardé des liens affectifs forts. J'en veux pour preuve ta présence en 2007 lors d'une assemblée réunie à la mairie pour le renouveau de notre Cabas. Ta présence bienveillante, ton autorité morale, tes conseils avisés nous ont grandement aidés à monter cette association, « le Cabas de Beynat » avec le succès que l'on sait, et dont tu es devenu Président d'honneur.

- Aimable, pour nous avoir fait l'honneur de signer la belle préface du livre « l'or de la paille » de Marie-France Houdart dont je ne résiste pas au plaisir d'en lire la conclusion :

«... Pour toutes ces raisons, je grille d'impatience de lire ce livre de Marie-France Houdart. Les cabas de Beynat ! Je sens que ce sera pour moi tout un voyage, un rafraîchissement de l'imaginaire. Peut-être pas Harry Potter tout de même, mais un livre plein de sagesse et d'émerveillement, avec des échos de chansons sautillantes accrochées aux pailles blondes, aux feuillages et aux fougères des bois – l'aiga de rosa te fera mourir pichona, l'aiga de rosa te fera mourir... Des paroles éteintes de vieilles femmes aux voix perchées, qui, si l'on insistait, feraient venir des larmes au bord des cils, comme des perles d'une très ancienne rosée. »

- Aimable, parce que tu es bon, « bon comme le bon pain », simple et disponible, tendre et amical pour les tiens et les amis, parce que tu es empathique et bienveillant, parce que sous des dehors parfois bourrus, tu caches un cœur d'or, parce que nous n'oublierons pas tes yeux bleus, profonds et rieurs, parce que, parce que... On en finirait plus !!

La halle « Claude Duneton » sera pour nous désormais un phare pour nous conduire et nous bien conduire. Sois en le gardien vigilant et paisible. Garde aussi, si tu le veux bien, un œil sur notre Monument, face à toi, et ses 88 poilus – les mêmes que les tiens ! - dont tu as rencontré quelques-uns d'entre eux sur les champs de bataille et dans les tranchées de Verdun ou d'ailleurs.

Claude Duneton, merci !



L'après-midi hommage à Claude Duneton

Il y a des moments dans la vie culturelle d'une commune qui marquent les esprits. La conférence qui s'est déroulée le samedi 11 novembre à Beynat dans le cadre de l'après-midi « hommage à Claude Duneton » organisé par la municipalité et l'association des Amis de Beynat en fait assurément partie. De part sa qualité mais aussi par l'affluence record, puisque 200 personnes étaient rassemblées au foyer rural Pierre Demarty. Cette conférence avait pour thème le livre « Le Monument », véritable chef-d'œuvre du natif de Lagleygeolle. C'est d'ailleurs de l'histoire de cette petite commune dont est inspiré ce roman, qualifié de « roman-vrai », puisque Claude Duneton avait choisi de faire revivre un par un les 27 soldats dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts du village. En introduction, la généalogiste Chantal Sobieniak a expliqué sa collaboration avec Claude Duneton pour la partie recherche. Son travail fut colossal et permit à l'écrivain de lever le voile sur de nombreuses zones d'ombre. Si ce « livre impossible » selon les propres termes de l'auteur a pu le devenir, c'est en partie grâce à ces recherches essentielles qui mirent un terme au découragement qui gagnait alors l'esprit de Duneton. La conférence fut ensuite animée par l'historien Jean-Michel Valade et Anne-Marie Prévot, respectivement spécialiste de la Grande Guerre et agrégée de lettres modernes. Ils ont abordé les dimensions historique et littéraire de l'œuvre. Une conférence qui fera date au pays du cabas et de la châtaigne.

Un peu plus tard, la municipalité a procédé au baptême de la halle. Celle-ci porte depuis le nom de « Halle Claude Duneton ». C'est devant une foule nombreuse et en présence de la famille et des proches de l'écrivain que se sont succédés discours et hommages appuyés dont celui de Michel Marcus, relayé plus haut. Baptiser la halle du nom de Claude Duneton c'est avant tout rendre hommage à un Corrèzien qui à travers son œuvre et son action n'a cessé de mettre en avant et de défendre les particularismes locaux et la singularité des territoires. Défenseur de la langue française et des langages régionaux, il était en ce sens un véritable ambassadeur. Son attachement au « pays » que ce soit celui de Beynat et de Lagleygeolle était très ancré. Aux discours se sont succédées quelques animations faites par des amis de Claude, Miko Berger et son orgue de barbarie et le chanteur-compositeur Michel Desproges. Le photographe Jean Tigé exposait pour l'occasion ses superbes photographies concernant Claude Duneton.

Un 25^e anniversaire gourmand et haut en couleur !

Le dimanche 22 octobre, Beynat a vécu à l'heure de la châtaigne comme chaque année depuis 25 ans. Pour célébrer ce quart de siècle d'existence, le comité d'organisation avait mijoté, tel un bon plat, un programme riche et varié afin de satisfaire petits et grands, gourmands et gourmets.

La fête a commencé dès le samedi 21. Malgré une météo défavorable plus d'une centaine de randonneurs ont visité le bourg historique et la maison du cabas, ou sillonné le sentier de la châtaigne guidés par les explications avisées du spécialiste Fabrice Rioux. Tous se sont retrouvés ensuite pour déguster châtaignes grillées et jus de pommes sous la halle, non loin du manège de chevaux de bois et des exposants déjà présents. La plantation du châtaignier de la liberté, près de la maison de santé vint clôturer cette première journée.

Mais le plus gros restait à venir avec le dimanche et son cortège d'animations. Toute la journée un flot ininterrompu de visiteurs a convergé vers la cité du cabas, bravant pluie et fraîcheur afin de passer un agréable moment dans les différents lieux et pôles d'attractions de la foire.

Le marché de producteurs a rythmé le début de la matinée avec des ventes incessantes de châtaignes, de marrons et bien sûr de châtaignes blanchies, toujours très appréciées et recherchées. Le concours primé a récompensé comme il se doit la qualité de la récolte et la présentation des stands. (Voir palmarès).

À cette occasion, le technicien de la chambre d'Agriculture et coordinateur du jury Philippe Thomas, qui officiait pour la dernière fois avant une retraite bien méritée, a reçu les honneurs des organisateurs et des producteurs qui lui ont remis un cadeau de départ. Les exposants, très nombreux cette année dans les rues et sous chapiteaux, ont fait découvrir leurs produits artisanaux et leurs savoir-faire parfois surprenants.

Côté animations, il y avait l'embaras du choix avec une densité de temps forts et en toile de fond les déambulations réussies et remarquées de la banda de Bessines et du groupe folklorique de Confolens « Lo Gerbo Baudo », ainsi que les chorégraphies et pitreries des échasiers de la compagnie Moriquendi.

Sous la nouvelle halle, la galerie des fêtes à thèmes (châtaigne, fraise, citrouille, chèvre et miel) a attiré les visiteurs. Plus encore, on a pu se régaler de l'extraordinaire exposition des croquebouches



réalisés dans le cadre du concours du meilleur espoir de la châtaigne limousine, révélant de véritables œuvres d'art en pâte à choux non garnie et sucre pastillé. Le chocolatier briviste Éric Lamy, parrain de ce concours, offrait lui aussi au public un ravissement pour les yeux et les papilles avec un stand de toute beauté.

Le pôle enfant a permis de prendre de la hauteur avec le mur d'escalade, de découvrir l'univers des cerfs-volants avec Educ'anim et celui des oiseaux avec la LPO. L'attraction de « Madame Pain » ainsi que les jeux en bois et ateliers des feuillardiens ont ravi les plus jeunes, tandis que la gouaille de « Vivien le chantibuleur » et son orgue de barbarie, ainsi que les traits de crayons de Charly le caricaturiste séduisaient les plus grands. Le pôle culturel, grand classique de la foire à la châtaigne avec sa vingtaine d'auteurs régionaux et divers stands culturels tenus par des associations de la commune comme le club photo ou les cabas de Beynat pour ne citer qu'eux, n'a pas désempé.

La 25^e fête de la châtaigne ce fut aussi le tour de chant des enfants avec une qualité vocale remarquable de la part des jeunes participantes. La jeunesse a été aussi à l'honneur avec une cérémonie confrérique intronisant les six premiers

juniors de la châtaigne, relève assurée de la confrérie beynatoise !

Mais ce qui marquera le plus cette 25^e édition c'est la bonne humeur et la volonté affichées par les organisateurs et les visiteurs de passer un excellent moment au pays de l'arbre à pain en Corrèze, en faisant fi des caprices du ciel.

Le comité d'organisation se penche d'ores et déjà sur la 26^e édition qui aura lieu le dimanche 21 octobre 2018.

> PALMARÈS DU CONCOURS PRIMÉ

Châtaignes (120 kg)

Premier grand prix d'excellence :

Élie Gorse (Albussac)

Grand prix d'excellence :

GAEC Jubertie (Albignac)

Châtaignes blanchies (300 kg)

Premier grand prix d'excellence :

La Ferme de Brossard (Lanteuil)

Grand prix d'excellence :

GAEC Jubertie (Albignac)

Premier prix d'excellence :

Jean-Louis Mesturoux (Palazinges)

Marrons (140 kg)

Premier grand prix d'excellence :

Emmanuelle Prengère (Beynat)

Grand prix d'excellence :

Élie Gorse (Albussac)

Un Téléthon qui marquera les esprits

Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre 2017, la commune de Beynat a vécu au rythme du Téléthon. Ville départ au niveau de la Corrèze (succédant à Meymac), et également choisie par l'AFM France pour être, au même titre que Saint-Quentin, Aubagne et Angoulême, une des quatre villes « ambassadrices » sur le plan national grâce au défi des écharpes, la cité du cabas était donc très mobilisée, sans compter les nombreuses animations proposées par les associations pendant tout le week-end.

UN DÉFI TRICOTÉ SUR PLUSIEURS MOIS

C'est de la meymacoise Annie Mazaleytrat qu'est venue l'idée initiale de confectionner 79 000 écharpes, comme autant de mètres séparant Beynat de Meymac. Validé par la coordination départementale, ce défi un peu fou a ensuite été repris par l'AFM France qui lui a donné, par le biais de la désignation de Beynat comme ville ambassadrice, une dimension et une médiatisation sans précédent. Pendant de longs mois, des tricoteuses du département mais aussi de toute la France ont œuvré pour que le kilométrage soit atteint, respectant au passage quelques consignes bien précises. Grâce au concours du Conseil départemental et à la nomination d'un coordinateur, Thierry Rouhaud, ce défi a permis de récolter près de 50 kilomètres d'écharpes, toutes exposées le samedi 9 décembre à Beynat.

UN BOURG COLORÉ ET EN FÊTE

Stockées au gré des arrivages dans la halle Claude Duneton, les écharpes ont été sorties quelques jours avant l'échéance afin que le déploiement puisse débuter et soit totalement ou en grande partie effectué pour le jour J du Téléthon. Celui-ci a été rendu possible grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui ont œuvré sans relâche pour recouvrir d'écharpes tout ce qui pouvait l'être : arbres, bancs, barrières mais aussi murets, escaliers et fontaine se sont retrouvés ainsi emmitouflés. Par ailleurs, un magnifique rideau d'écharpes pendues sur un câble tendu entourait toute la place du marché. Enfin le dispositif fut achevé le samedi avec le positionnement et la décoration de tracteurs appartenant aux Jeunes Agriculteurs. C'est donc dans un cadre coloré que les festivités du Téléthon se sont déroulées toute la journée avec en prime la présence des caméras de France Télévision, venue filmer l'exploit en direct et rendre compte à des millions de téléspectateurs de l'engagement et de l'investissement de notre commune.

De nombreux stands étaient présents parmi lesquels : les cabas de Beynat, le



club des Bruyères et leur défi, les amis de l'EHPAD, la CPAM de la Corrèze, l'amicale du Parjadis, l'école de Lanteuil, les stagiaires du BPjeps "Activités Physiques pour Tous", les parents d'élèves, le judo, mais aussi la confrérie des gourmets de la châtaigne et sa marionnette. Au niveau des animations les groupes folkloriques de Lanteuil et de Davignac, ainsi que la trentaine de musiciens de l'harmonie-fanfane de la Corrèze ont grandement contribué à la réussite de cette journée, sans oublier bien sûr le repas du midi sous chapiteau.

UN FLAMBEAU TRÈS SPORTIF ET UN RICHE PROGRAMME LOCAL

En marge de ce temps fort du samedi, le Téléthon ce fut aussi, le vendredi soir, l'arrivée et le passage du flambeau en provenance de Meymac. Cyclistes, coureurs et marcheurs qui s'étaient donnés rendez-vous à Lagarde-Enval se sont ainsi retrouvés à Beynat pour l'ouverture officielle du Téléthon. S'en sont suivis une soirée au foyer rural Pierre Demarty avec une démonstration du judo, un concert choral, des lectures publiques de nouvelles et une marche nocturne. Le lendemain matin, les sportifs étaient mobilisés pour un tournoi de foot au gymnase et une course à pied de 6 km dans le bourg. Ils l'ont été également



l'après-midi du samedi avec un match de gala au stade entre une équipe de l'AS Beynat et l'association « les copains d'abord » et de la zumba avec le foyer culturel et sportif d'Aubazine. Avant une matinée du dimanche rythmée par les animations proposées par l'association du handball et le vin d'honneur de clôture offert par la mairie, une soirée disco avec DJ Dav s'était tenue la veille organisée par l'Élan Pongiste.

La municipalité remercie vivement l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour que ce week-end, très riche en animations et en émotions, soit une vraie réussite populaire. Au-delà du défi des écharpes qui sera prolongé afin qu'il soit complètement relevé, ce Téléthon 2017 a su mobiliser et fédérer. À l'heure où est écrit cet article, la somme récoltée est estimée à environ 8 000 €.

Le salon Festin d'auteurs® est de retour !

L'association Festin d'Auteurs® vous informe que la 4^{ème} édition du salon Festin d'Auteurs® aura lieu les 17 et 18 mars 2018.



Unique salon du livre de cuisine en Limousin, il est devenu un événement incontournable à Beynat et un salon qui compte chez les écrivains. Vous y retrouverez de très nombreux auteurs autour de la cuisine, des démonstrations de chefs, des causeries littéraires, des expositions. Le coin des mini-chefs accueillera vos enfants gratuitement pendant que vous feuilleterez vos livres, autour d'animations de cuisine, d'ateliers créatifs et de lectures. Le Bistrot vous proposera une restauration traditionnelle de qualité à un prix modique, au cœur du salon.

Festin d'Auteurs®, comme à chaque édition, a besoin de bénévoles !! C'est grâce à eux que le salon rencontre un tel succès. Vous avez envie de vous investir dans une belle aventure humaine (un peu, ou beaucoup, ou à la folie...), d'accueillir un auteur chez vous, de nous aider à construire le salon et les stands, à distribuer des tracts, à servir, à vendre des livres, etc, rejoignez-nous comme bénévole de Festin d'Auteurs® ! Un tablier Festin d'Auteurs® sera offert à chaque bénévole.

Contact : festindauteurs@orange.fr ou 06 80 34 26 04 (Céline Lelièvre - présidente de Festin d'Auteurs®). Responsable Commission Bénévoles : Frédéric Vergne - La Croisée de Beynat - 06 89 03 63 02

3^{ème} édition du festival Accordéon Passion

Pendant trois jours, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017, s'est déroulé à Beynat le 3^{ème} festival Accordéon Passion.



Les différents temps forts (concert, soirée et après midi dansante), qui composaient le programme, ont rassemblé un public nombreux avec de surcroît une organisation générale irréprochable.

Le talent des artistes et l'investissement des bénévoles autour du club des bruyères, ont grandement contri-

bué à cette réussite. Du vendredi au dimanche, se sont succédés la chanteuse Maëva, le groupe Univox, les accordéonistes Nathalie Legay, Sébastien Farge et Denis Salesse. Ce dernier a également animé à un atelier périscolaire « danse et chant autour de l'accordéon » le vendredi 29 septembre dans la cour de l'école. L'avenir se dessine déjà pour la 4^{ème} édition qui aura lieu les vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018. À cette occasion, le célèbre groupe Nadau sera présent le vendredi 28 pour un concert inédit, tandis qu'un grand gala d'accordéon aura lieu le samedi 29 dès 14h avec des accordéonistes (hommes et femmes) confirmés et renommés.

La journée sport nature des Châtaigniers

Après le succès de l'édition 2017 de la journée sport nature des châtaigniers, l'UASB (Union des Associations Sportives de Beynat) va conserver la période hivernale et le site du bourg pour organiser l'édition 2018 de cette manifestation sportive qui fêtera son 10^{ème} anniversaire le dimanche 18 février prochain.

L'édition 2018 proposera deux trails de 13 et 24 km (avec respectivement 400 et 750 m de dénivelés positifs). Les parcours emprunteront à nouveau les parties ouest et sud de la commune et seront constitués à 95 % de chemins. En dehors de la course à pied, l'UASB proposera

aussi ce jour-là deux randonnées VTT : une de 25 km et une de 45 km, une marche familiale guidée de 7 km ainsi qu'une marche de 15 km en autonomie. En marge des animations sportives, le public profitera de nombreux autres temps forts avec châtaignes grillées, démonstration de VAE (Vélos à Assistance Électrique) et animation trial.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie, par courrier ou par Internet (via le site Jorganize.fr) jusqu'au vendredi 16 février inclus. Au-delà, elles se feront sur place le dimanche 18 février à partir de 7h.

Renseignements au 05 55 85 97 82 ou sur la page Facebook de l'épreuve.

Agenda des festivités premier semestre 2018

Samedi 6 janvier : Belote du rugby

Lundi 8 janvier :

Vœux de la municipalité

Vendredi 12 janvier :

Repas annuel du handball

Dimanche 14 janvier : Repas des aînés

Mercredi 17 janvier :

Matinée concert JM France

Vendredi 19 janvier : Séance Cinéma

Samedi 20 janvier : Concours de tarot

Samedi 27 janvier : Repas du foot

Samedi 10 et dimanche 11 février :

Salon du bien-être

Dimanche 4 février :

Chandeleur du Club des Bruyères

Lundi 12 février :

Comité de villages à Espagnagol

Mardi 13 février :

Comité de villages au Paradis

Jeudi 15 février : Comité de villages à Miel

Vendredi 16 février :

Comité de village bourg de Beynat

Dimanche 18 février : 10^{ème} journée

sport nature des Châtaigniers

Mercredi 21 février : Séance Cinéma

Dimanche 25 février :

Belote du Club des Bruyères

Dimanche 3 mars : Belote du handball

Lundi 12 mars :

Matinée concert JM France

Samedi 17 et dimanche 18 mars : Salon

du livre de cuisine « Festin d'auteurs »

Vendredi 23 mars : Séance Cinéma

Dimanche 25 mars :

Repas du Club des Bruyères

Vendredi 20 avril : Séance Cinéma

Vendredi 18 mai : Séance Cinéma

Mardi 1^{er} mai :

Foire aux Fleurs et aux Volailles

Samedi 12 et dimanche 13 mai :

Fête votive

Samedi 2 juin :

Soirée chorale et Coquelicotantes

Dimanche 3 juin :

Repas d'été du Club des Bruyères à Miel

Vendredi 8 juin : Séance Cinéma

Vendredi 15 juin : Séance Cinéma

Samedi 16 juin : Concours de tarot

Autour du 21 juin : Fête de la musique



La vie des écoles primaire et maternelle

Le lundi 4 septembre 2017, ce sont 158 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein de l'école maternelle et primaire de la commune.

Le groupe scolaire « Les Lucioles » enregistre ainsi une hausse des effectifs, répartis comme suit : 26 élèves en petite et moyenne sections avec Sandrine Maillard, 26 élèves en moyenne et grande section, avec la directrice Marie-Christine Barry, 26 élèves en CP/CE1 avec Estelle Laval, 26 élèves en CE1/CE2 avec Céline Augeat, 28 élèves en CE2/CM1 avec Elsa Moine et 27 enfants en CM1/CM2 avec Juan José Rodriguez.

Deux nouveaux enseignants ont donc rejoint l'équipe pédagogique. Céline Augeat qui a remplacé Francis Bedessem parti à la retraite et Juan José Rodriguez qui a remplacé Christophe Barbier.

Au niveau des projets et sorties prévues, ce qu'il faut retenir c'est un important projet théâtre concernant toutes les classes entre décembre et le printemps avec la présence d'une intervenante extérieure. D'autre part, est également prévu un voyage en classe de neige en février avant les vacances, pour les élèves de Juan José Rodriguez.

D'un point de vue travaux, on notera le remplacement d'une partie des installations de chauffage à la maternelle. Le gros aménagement de la rentrée correspond à la concrétisation du projet « Play form » porté par l'association des parents d'élèves de l'école, en partenariat



Atelier périscolaire Country

avec la municipalité de Beynat, celles de Ménoire et d'Albignac ainsi que le Crédit Agricole Centre France. Cela s'est traduit le 3 novembre par l'implantation à même le sol par l'entreprise Metalbac et Farbe de cinq jeux tracés dans la cour de récréation, ainsi que d'un marquage supplémentaire signalant le passage piéton devant l'établissement.

En ce qui concerne les ateliers périscolaires toujours coordonnés par Virginie Laforge, ce sont 106 élèves répartis en 8 groupes qui participent depuis la rentrée de septembre aux multiples activités qui se déroulent tous les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Il y a cinq périodes dans l'année balisées en fonction des dates des vacances scolaires. En septembre, les enfants ont participé au festival Accordéon Passion avec du chant et de la danse accompagnés par Denis Salesse. Lors des deux dernières périodes (après les vacances d'hiver), les enfants auront la possibilité de

choisir leurs activités. Au programme : jeux collectifs et sportifs, judo, anglais, country, activités manuelles, découverte de la nature et des plantes, land art, échanges intergénérationnels à l'EHPAD, jeux de société et cuisine. À l'équipe d'intervenants de l'an passé est venue se rajouter Sophie Auriol avec son atelier autour de la nature. Au printemps, ils participeront à la fête votive avec l'ornement d'un char fleuri. En juin à l'occasion de la fête de l'école, ils danseront sur une musique country selon une chorégraphie apprise et répétée toute l'année avec Nathalie Borie et Valeria Sarb. **Concernant les rythmes scolaires et le dispositif d'ateliers périscolaires** mis en place depuis maintenant la quatrième année scolaire, une réflexion a été engagée depuis l'automne au niveau communautaire afin d'évaluer le retour à la semaine de 4 jours dès septembre 2018.



Juan José Rodriguez



Céline Augeat



Accordéon Passion



Jeux tracés au sol



Josette Debelle : Principale du collège de Beynat

Principale du collège de Beynat depuis le début de l'année 2017, Josette Debelle à l'image de ses prédécesseurs, s'illustre par son implication importante au sein de la vie de notre commune et par sa volonté d'ouvrir le collège aux activités de Beynat.

Son parcours professionnel est varié avec un engagement toujours au service des élèves, de leurs familles et des équipes enseignantes. Provisoire adjointe depuis 2013 en charge du lycée professionnel Cabanis de Brive, son arrivée en début d'année dernière en tant que principale dans un collège rural comme celui de Beynat correspond tout à fait à ses vœux.

« Je continuerai, comme mes prédécesseurs chefs d'établissement du collège Amédée Bisch, à favoriser la réussite des élèves avec exigence et bienveillance ». 100 % de réussite au brevet en juin 2017



Remise des Diplômes

(avec une cérémonie officielle de remise des diplômes en octobre), un effectif en hausse (+ 20 élèves) à la rentrée de septembre, et la présence d'une équipe enseignante et de vie scolaire très impliquée constituent autant d'éléments très

motivants pour un chef d'établissement. Par ailleurs, le soutien des parents d'élèves et des collectivités territoriales sont autant d'atouts pour accompagner les élèves, l'établissement et ses personnels.

Le défi Robot motive les collégiens

Le 8 juin 2017, les élèves de 3^{èmes} de cinq collèges, dont Beynat, ont participé à la patinoire de Brive au concours départemental du « Défi robot ».

Ils se sont affrontés dans ce qui s'apparente à un tournoi robotique convivial mais aussi sérieux et générateur de stress pour les protagonistes. Le but de ce concours est de concevoir, fabriquer et programmer un véhicule autonome capable d'évoluer sur un parcours semé d'embûches, tout en respectant un cahier des charges très strict. L'utilisation d'un système de pilotage par microcontrôleur, permet aux élèves de s'initier à la programmation informatique. Le travail mené durant l'année en mathématiques et en technologie, dans le cadre de l'EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) a été payant puisque sur les 3 défis

proposés, les élèves du collège Amédée Bisch en ont remporté deux et ont même trusté les premières places. Les élèves des équipes gagnantes étaient : Elena Boussotrot et Axel Lacourt, premiers sur le défi de la ligne droite ; Clarisse Sagaz, Camille Vergne et Alexandre Soustre, premiers sur le défi de la rampe infernale. D'autres équipes se sont également distinguées en se classant 2^{ème} et 3^{ème} sur la rampe infernale, 3^{ème} sur la ligne droite et 4^{ème} sur le défi du labyrinthe. Cette année, le concours est reconduit et le collège est d'ores et déjà inscrit au concours 2018 avec 11 élèves qui sont : Louison Borrás, Camille Cailleau, Enzo Ducourtieux, Camille Larivée, Justine et Rachel Mandart, Alex Petitbois, Manon Poujade, Théo Sireyx, Loane Sudour et Corentin Vergne.



Cross BBM réussi !

Tous les ans, les collèges de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac s'associent pour organiser un cross commun. C'est un moment fort où les élèves de chaque collège se rencontrent. Cette année, c'était au tour du Collège de Beynat d'accueillir l'organisation de l'événement. Plus de 500 collégiens ont participé à la course par équipe mixte de 6 à 8 coureurs, sur une durée adaptée à chaque niveau de classe de la 6^{ème} à la 3^{ème}. La règle du jeu est simple : sur un parcours balisé d'environ 500 m, chaque équipe doit réaliser le plus de tours possible et rapporter le plus de bouchons de couleur à sa base dans le temps imparti (9, 12 ou 15 mn). Beaucoup de bouchons de couleur ont parcouru le magnifique circuit du lac de Miel en cet après-midi ensoleillé et de beaux efforts ont été accomplis par les élèves pour battre le record et monter sur le podium. Cet événement sportif est aussi l'occasion pour les élèves de passer à l'action en prêtant symboliquement leurs jambes aux enfants d'ELA (association européenne contre les leucodystrophies) et de lutter contre les leucodystrophies à travers la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ». Après l'effort les participants ont été récompensés par un goûter et les trois premières équipes de chaque catégorie sont montées symboliquement sur le podium afin de recevoir un lot. Le cross BBM 2017 a été un très beau moment de rencontre sportive et une belle réussite grâce aussi au formidable travail d'équipe de tous les adultes qui se sont associés pour le bon déroulement de cet événement.

Une saison estivale très animée

Les mois de juillet et août ont une nouvelle fois été riches en animations et en manifestations en tous genres, organisées par les associations ou par la municipalité.

Tout d'abord l'incontournable **marché hebdomadaire** qui a été très fréquenté comme d'habitude à la même époque. Une vingtaine d'exposants proposant une large gamme de produits locaux et artisanaux se sont retrouvés sur la place puis sous la halle.

C'est également autour de la halle et sur la place du Souvenir que les **marchés de producteurs de pays** ont rythmé la vie beynatoise le mardi soir. Des tables dressées, des barbecues en libre accès, des frites, des crêpes et du café, une buvette qui ne désemplit pas, une animation musicale chaque fois différente et toujours une foule nombreuse ! Le marché du 18 juillet, soir du concert des « **Trois cafés gourmands** », est à ce titre rentré dans l'histoire avec plus de 4 000 personnes rassemblées pour l'occasion au cœur de la cité du cabas.

L'été c'est aussi la pleine saison pour l'association des Amis de Beynat, très active à cette période. **Dîner-concert, soirée piano romantique, exposition, sortie patrimoine, Promenade Gourmande et conférences** sur l'affaire Dreyfus et sur Mielvacque de Lacour ont constitué le corps d'un programme très étoffé. L'été 2017 à Beynat ce fut aussi la **fête du pain à Espagnagol**, la **fête de la musique** avec un concert en plein air du groupe Chapitre V, deux séances

En bref



cinémas, le passage sur la commune des concurrents aux **ISDE (International Six Days of Enduro)** ainsi bien sûr que toutes les **animations organisées sur le site de Miel**. Parmi celles-ci les **ateliers du CPIE et de la LPO, les balades faune/flore de la FAL et du CNP Brive, le grand feu d'artifice** du mois d'août sans oublier les **nombreuses soirées proposées par le snack-bar de la plage, la Castanha** et son nouveau gérant Stephan Goursolas. La municipalité le remercie pour son dynamisme et son implication au sein de la vie locale.

UN SITE INTERNET FONCTIONNEL À CONSULTER AU QUOTIDIEN :

www.beynat.fr

Le site Internet de la commune de Beynat se veut pratique et le plus complet possible. Régulièrement mis à jour et enrichi, il renseigne sur tous les aspects de la vie locale, qu'il s'agisse des informations municipales ou de la vie associative. L'actualité de Beynat y est relatée et développée tandis que la rubrique « agenda » permet d'en savoir plus sur les événements à venir. En outre depuis septembre 2017, une rubrique « **petites annonces** » a été créée et concerne, uniquement pour Beynat, les annonces immobilières, les offres d'emplois et de services, les modes de garde et enfin le covoiturage. N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions relatives à cette rubrique ou à une autre.

Contact : Yann Lomenech au 05 55 85 97 82.

NOS BELLES LIMOUSINES À L'HONNEUR

Lors de ce deuxième semestre 2017, deux nouvelles foires bovines ont animé notre village. Tout d'abord le jeudi 21 septembre sous la halle avec la troisième foire aux veaux de lait. Le jeudi 26 octobre, ensuite, avec la quatrième foire aux bovins gras. Ces manifestations agricoles remises au goût du jour en 2015

semblent aujourd'hui avoir trouvé leur rythme de croisière et rassemblent de nombreux professionnels. Éleveurs et acheteurs de tout le département sont au rendez-vous et la qualité des bestiaux présentés et primés est remarquable. Les cours du marché sont eux aussi très satisfaisants. Ces foires dynamisent le bourg et font travailler les commerces locaux et plus particulièrement les restaurateurs qui assurent chaque fois les casse-croûtes et les repas. En 2018, les prochains rendez-vous sont le 21 juin et le 20 septembre pour les veaux de lait et le 25 octobre pour les bovins gras.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 13^{ème} forum des associations organisé par la municipalité s'est déroulé le samedi 9 septembre au gymnase intercommunal. Près de 25 activités beynatoises ou des communes voisines y étaient représentées par des stands et/ou des démonstrations. Pendant toute la matinée les visiteurs et notamment les nouveaux habitants du territoire se sont succédés afin de se renseigner sur le fonctionnement des différentes associations et le cas échéant sur les modalités d'adhésion ou de prise de licences. Un stand d'accueil était également à disposition des visiteurs pour les informer sur la vie associative en général. Encore une fois, les échanges ont été nombreux et fructueux, preuve de la richesse de l'offre locale, de l'importance et de la dimension qu'a pris ce forum au fil du temps. Cette véritable demi-journée portes ouvertes sur la vie associative locale s'est achevée par le verre de l'amitié à l'occasion duquel le maire Jean-Michel Monteil, sa première adjointe chargée de la vie associative Christine Carbonneil et le président de la communauté de communes du Midi Corrèzien Alain Simonet ont remercié chaleureusement les associations pour leur mobilisation pour ce traditionnel rendez-vous du forum et pour leur implication dans les animations tout au long de l'année.

L'adressage : une démarche indispensable



Zoom...

Le Conseil municipal a pris la décision de mettre en place une démarche d'adressage. Il faut que fin 2018, nous ayons :

- Nommé l'ensemble des voies de notre bourg, mais aussi de l'ensemble du territoire de la commune de Beynat
- Numéroté chaque habitation, chaque bâtiment, aussi bien administratif, industriel ou artisanal, qu'agricole ou de service.

POURQUOI UNE TELLE DÉMARCHE ?

- En urgence, afin de permettre l'implantation de la fibre optique, élément majeur pour l'avenir du territoire. 100 % des foyers corréziens seront connectés à l'horizon 2021 (programme du Conseil départemental de la Corrèze), mais aussi :
- Faciliter l'accès aux soins (médecins, professionnels de santé, ambulances, SAMU)
- Bien sûr, faciliter le travail de la Poste et de nos postiers.
- Pour les différents services et réseaux (eau, gaz et électricité, téléphone).
- Faciliter les livraisons à domicile, à l'heure de l'explosion du commerce par internet.
- Mettre à jour les GPS (système de navigation par satellite de plus en plus répandu dans nos voitures).
- Mais aussi pour... le service des impôts !

Ne l'oublions pas, notre population change : installation et départ à un rythme jamais connu auparavant dans nos campagnes, foyers recomposés et noms multiples rendent compliqué le repérage des personnes dans notre bourg et nos villages !

L'ADRESSAGE, POUR QUEL COÛT ?

Pour des raisons budgétaires, le Conseil Municipal a décidé de procéder à cette démarche sans faire appel à des prestataires extérieurs (comme la Poste). Notre commune est grande et les coûts de ces prestations sont lourds. L'achat des panneaux portant le nom des rues, leur mise en place, avec les poteaux qui les soutiennent éventuellement et l'achat des plaques portant la numérotation des bâtiments seront supportés par le budget municipal.

Nous pouvons être aidés par des

subventions :

- du Conseil départemental pour 40 % (voire 50 % si au moins deux communes s'associent pour mutualiser les achats) jusqu'à hauteur de 10 000 € HT de dépenses, par an.
- et de la DETR (Dotation d'Équipements aux Territoires Ruraux) : 30 %, à hauteur de 10 000 € HT, également chaque année. Soit 80 % au total par an du coût de l'adressage.

L'ADRESSAGE À BEYNAT, EN PRATIQUE

Nous travaillons dans cette démarche en étroite collaboration avec la plupart des communes de notre ancienne communauté de communes (Albignac, Lantheuil, Mémoire, Palazinges, le Pèscher, Sérilhac) ainsi que toute autre commune qui en ferait la demande (comme à ce jour Lostanges). En travaillant ainsi groupés, nous donnons une cohérence à cette démarche sur tout un territoire, nous mutualisons nos efforts, mais aussi nos coûts, d'une part comme vu plus haut en majorant nos taux de subventions mais aussi en groupant nos achats, diminuant par là même nos factures. Sur notre commune, le travail se fera dans le cadre de la commission municipale « Culture, Patrimoine et Communication » coordonnée pour ce dossier par Michel Marcus.

Elle sera chargée de recenser toutes les voies déjà nommées, mais aussi les rues et places ayant des noms déjà bien adoptés par l'usage et bien sûr toutes celles, les plus nombreuses, à identifier. Elle devra adopter une méthodologie adéquate pour mettre en place la démarche. Nous sommes aidés en ce sens par un guide méthodologique de l'adressage récemment

mis au point par le Conseil départemental de la Corrèze à destination des communes intéressées.

Ce travail sera fait en concertation étroite avec la population : nous nous engageons à un dialogue permanent avec toutes et tous, n'hésitez pas à donner des avis ou à demander des précisions sur cette démarche d'adressage qui sera un point fort traité par vos élus lors des différentes réunions de villages prévues en février prochain (voir calendrier page 23).

Il est trop tôt aujourd'hui pour donner tous les éléments qui seront pris en compte pour réussir avec vous ce travail indispensable mais complexe.

Sachez cependant que, concernant la numérotation des habitations, nous utiliserons, non pas la numérotation continue dont nous avons l'habitude dans nos villes, mais la numérotation métrique : le numéro correspond à la distance à parcourir entre le début de la voie concernée par l'immeuble et l'immeuble lui-même. Cela a un double intérêt :

- elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante, lorsque de nouvelles maisons se construisent,
- donnant exactement la distance entre le début de la voie et la maison, elle permet de faciliter le repérage, ce qui n'est pas sans intérêt par exemple et entre autres, pour le SAMU ou les pompiers.

À noter que nous tenons à garder sur le libellé de nos futures adresses le nom de nos villages ou lieux-dits.

Nous attendons vos remarques et avis que vous pouvez faire passer par la mairie et nous en parlerons en détail dans nos assemblées de villages en février 2018.

Le personnel administratif, au service des élus et de la population.

Dans la précédente édition de la clé des champs, nous avons évoqué le fleurissement communal et tout le travail en la matière réalisé par Jean-Pierre Bouyt et son équipe. Dans ce numéro, c'est le personnel administratif que nous évoquons à travers la description des principales tâches qu'il est amené à gérer au quotidien.

LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Au nombre de trois à Beynat (dont deux à temps plein), les secrétaires de mairie, **Josiane Mily, Ghislaine Verlhac et Marie-Pierre Leymarie**, ont installé leurs bureaux au rez-de-chaussée de la mairie. Elles assurent de nombreuses missions.

Tout d'abord l'**accueil téléphonique ou physique du public**. Elles renseignent et informent les usagers en fonction des différentes demandes, démarches, doléances ou remarques qu'ils leur sont formulées.

D'un point de vue administratif, les secrétaires constituent le rouage essentiel du fonctionnement de la collectivité en tant que service public tout en assurant par ailleurs sa continuité.

Elles sont le relai entre la population, le maire (pour qui elles gèrent le planning des rendez-vous) et les

élus auxquels elles apportent un appui non négligeable. Par ailleurs, les secrétaires de mairie se chargent aussi de :

- **La rédaction des actes administratifs** comme les délibérations, les arrêtés municipaux, les actes d'état civil (naissance, reconnaissance, mariage, PACS, décès...).

- **La préparation du budget** en liaison avec les élus.

- **Le montage des dossiers courants** (appels d'offres, enquêtes publiques, demandes de subvention) mais aussi de dossiers tels que celui permettant le renouvellement de la demande d'obtention du label « Pavillon bleu »

- **La gestion de la comptabilité**, le paiement des factures et la transmission des payes au Trésor Public

- **La gestion de l'urbanisme** avec la transmission des demandes.

- **La gestion funéraire** avec la ges-

tion du cimetière, des concessions et autres cases.

- **La préparation des élections** avec la mise à jour de la liste électorale, la gestion des procurations, l'organisation du scrutin, le dépouillement et le transfert des résultats.

- **La gestion du personnel communal** avec le suivi et/ou l'organisation des emplois du temps, la gestion du volet formation

- **La liaison avec les autres services** et notamment avec les services techniques, les écoles et les animateurs.

LES ANIMATEURS

Yann Lomenech et Alexandre Miramon sont les animateurs du service « Associations/Animations et Communication ».

Ils constituent l'interface essentielle entre les associations, les élus et la population. Ils sont en contact permanent avec la vie locale et le terrain. Leurs principales missions sont les suivantes :

- **La coordination de la vie associative** (aide et conseils aux associations)

- **La gestion des plannings des salles et la location du matériel**

- **L'aide à l'organisation** de nombreuses manifestations associatives et/ou municipales

- **La communication** institutionnelle et associative

- **La mise à jour des panneaux d'affichage municipaux**

- **La conception du journal municipal** « La clé des champs » en lien avec les élus

- **La gestion du site Internet** de la commune et de la **page Facebook** « Animations Beynat ». D'une manière générale, les animateurs sont là pour relayer et diffuser les informations sur tous les supports de communication de la mairie.

- **La mise à jour de la revue de presse numérique**

- **La gestion de l'Observatoire des associations** qui regroupe toutes les informations relatives aux associations de la commune.



Ghislaine Verlhac et Josiane Mily



Marie-Pierre Leymarie



Yann Lomenech

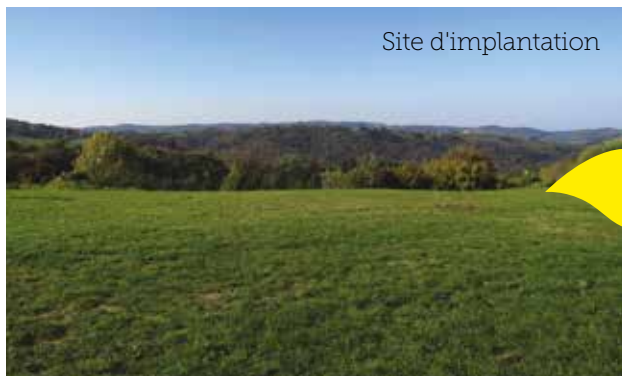


Alexandre Miramon

- Le secrétariat de mairie est joignable au 05 55 85 50 25 (mairie-de-beynat@wanadoo.fr) et est ouvert le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin de 8h30 à 12h

- Les animateurs sont joignables au 05 55 85 97 82 ou par mail (lomenech14@wanadoo.fr et alexandre.miramon@gmail.com). Le service animation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30.

BIENTÔT UNE RÉSIDENCE SENIORS



Site d'implantation



Parcelle concernée

Pour compléter la palette d'offre d'hébergement à Beynat, la future résidence seniors se déclinera en 6 logements adaptés T2 et T3, destinés à un public de personnes à mobilité réduite ou âgées en perte d'autonomie ou quittant la campagne (maisons trop grandes ou difficiles à chauffer et à entretenir).

À noter que ces logements sont très attendus et font l'objet de nombreuses demandes, prouvant la nécessité de leur construction. Les travaux débuteront en 2018 et dureront 10 mois suivant un calendrier qui reste encore à préciser.

Le site retenu jouit d'une très bonne exposition et d'un environnement paisible. De plus, la contrainte esthétique nécessite que cette résidence s'intègre à l'environnement proche puisqu'elle sera installée face à la maison du cabas.

Les logements seront proches du centre bourg et des commerces et seront conçus sans mitoyenneté, avec jardin privatif, abri voiture et espaces extérieurs collectifs. En outre, les futurs résidents pourront participer à des activités communes, en lien et en partenariat avec d'autres structures ou associations telles que l'EHPAD, le futur jardin partagé... dans un souci de mutualisation et de dynamisation. Les deux plans d'aménagement présentés ici le sont à titre indicatif et permettent une visualisation globale des logements. Ils sont susceptibles de modifications à la marge.



Plans d'aménagement d'un T2 (orange) et d'un T3 (bleu)

BON À SAVOIR

Bien que les logements disposent tous d'une cuisine, il sera donné aux futurs résidents la possibilité de souscrire au portage de repas à domicile. Pour les modalités de fonctionnement, contacter le CIAS du Midi Corrèzien au 05 55 84 05 05.



LE GOÛTER/SPECTACLE DE L'INSTANCE DE COORDINATION

Le mardi 5 décembre à 14h a eu lieu le traditionnel après-midi récréatif organisé par l'Instance de Coordination à l'Autonomie du C.I.A.S (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la communauté de communes du Midi Corrèzien. Destiné aux personnes de plus 60 ans, ce moment très attendu et apprécié par nos seniors a rassemblé pas moins de 130 participants au foyer rural Pierre Demarty. Ils ont tout d'abord assisté à un spectacle de cabaret de grande qualité interprété par les artistes Manon Denimal et Philippe Marin qui ont repris avec charme et talent les plus grands standards du répertoire. À cet « instant cabaret » savouré en même temps que quelques gourmandises disposées sur les tables joliment dressées, ont succédé une animation musicale sur le thème de Noël et le goûter final avec dégustation de la bûche. Tous les convives ont apprécié cet agréable moment.

L'EHPAD de Beynat

L'EHPAD résidence de la Châtaigneraie de Beynat, pleinement associée aux nombreuses manifestations locales, accueille 67 résidents dans un cadre de vie agréable.

L'ensemble du personnel œuvre au quotidien pour des soins de qualité qui permettent d'assurer un maintien de l'autonomie, de conserver des liens sociaux et notamment avec l'extérieur. C'est ainsi que diverses activités sont proposées : lecture du journal, atelier mémoire, gym douce, atelier manuel (pour décorer leur lieu de vie), cuisine thérapeutique, confection de gâteaux mais aussi activités intergénérationnelles avec les enfants de l'école dans le cadre d'ateliers périscolaires. Ces moments d'échange et de partage sont d'ailleurs toujours très attendus par les résidents dont certains ont développé des relations privilégiées avec les enfants. À noter aussi que les anniversaires sont fêtés tous les mois.



Par ailleurs, quelques résidents ont assisté au goûter et à l'instant cabaret proposés par l'Instance de Coordination à l'Autonomie de la communauté de communes le mardi 5 décembre au foyer rural Pierre Dermarty. Tous ont ensuite participé le 12 décembre au repas de fin d'année de l'établissement. On retiendra aussi le repas pris sous la halle Claude Duneton un peu plus tôt dans la saison, au début du

mois de septembre : Un moment inédit et très convivial.

Des sorties sont régulièrement organisées (pique-nique à Murel, à Miel au Coiroux, au marché à Meyssac, visite d'un four à pain, aux Feux de Baltane), mais aussi des sorties dans Beynat lors de manifestations lorsque le temps le permet, sans oublier la participation au défi écharpes du Téléthon et aux Olympiades à Lagraulière.



En bref...

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE

Les jeunes enfants ont retrouvé les ateliers du Relais accueil petite enfance (RAPE). Le RAPE Midi Corrézien est un service gratuit de la communauté de communes, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Le RAPE s'adresse à tous les parents de jeunes enfants en recherche d'un mode d'accueil, ainsi qu'aux assistantes maternelles. Jeanne Augier, animatrice du RAPE Midi Corrézien depuis le printemps 2017, accompagne les parents : recherche d'un mode d'accueil (crèche ou « nounou »), info sur les aides possibles et soutien dans leur fonction d'employeur (contrats, congés, etc). L'animatrice informe également les assistantes maternelles sur leur profession, accompagne les candidats à l'agrément, et peut leur proposer des formations. Jeanne Augier tient des permanences à Beaulieu et Meyssac, et organise chaque semaine des ateliers collectifs pour favoriser l'éveil et la socialisation des enfants.

Renseignements RAPE: 0555846270-0649530702
rape@midicorrezien.com



UN JARDIN PARTAGÉ À L'ÉTUDE

Une petite parcelle à l'abandon merveilleusement située en cœur de bourg, derrière le presbytère, pourrait revivre sous forme de jardin potager et paysager. Ce projet fait actuellement l'objet d'une étude, et nous souhaiterions recenser les personnes intéressées, avec ou sans compétence en matière de jardinage. Si vous avez envie d'être contacté, si vous avez des idées, merci de vous signaler en mairie.



RECENSEMENT

En 2018, trois agents recenseur (Marine Borie, Virginie Laforge et Stéphanie Maceira Gonçalves) vont sillonner la commune afin de procéder à la nouvelle campagne de recensement. Du 18 janvier au 17 février, ces agents vont se présenter chez vous munis d'une carte officielle. Deux possibilités se présenteront alors à vous : compléter les traditionnels feuillets papiers et les remettre à l'agent recenseur ou répondre par Internet en vous connectant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr à l'aide des identifiants donnés par l'agent. Votre réponse est indispensable.

Expression libre

Opposition municipale

Le contre-pouvoir est nécessaire à la démocratie et donc à la justice. Le but d'un contre-pouvoir est de défendre les droits et les intérêts des citoyens de façon juste et équitable. Il peut aussi montrer son désaccord. Notre rôle de contre-pouvoir est donc la base légitime et incontournable de la démocratie dans chaque domaine d'action de notre commune lors des conseils municipaux.

Il ne faudrait pas que le fossé se creuse entre les dirigeants et les citoyens. La faible participation de nos concitoyens aux différentes réunions publiques communales démontre peut-être un certain désintérêt ou tout simplement de la résignation. Y a-t-il suffisamment de place pour le débat ? Nous souhaiterions davantage d'échanges et de propositions susceptibles de profiter à tous.

Sommes-nous dans le vrai ? Définissons-nous les vraies priorités ? Nous vous invitons à venir débattre de la vie publique afin d'exprimer des avis, des suggestions pour cerner, cibler et prendre en compte les réels besoins dans l'intérêt général.

Par exemple, très prochainement, le déploiement des compteurs Linky sur notre commune doit avoir lieu de juillet à décembre 2018. Même si personne ne détient la science infuse et dans l'intérêt collectif, nous considérons qu'un débat sera nécessaire pour mieux appréhender la réelle nécessité et la finalité de ce changement. Risques pour la santé, intrusion dans la vie privée ? Nous avons déjà émis un avis sur ce sujet (voir notre blog : beynat-expression20.blogspot.fr) ; c'est ainsi que nous voyons notre rôle au sein du conseil municipal.

"Tant que les lapins n'ont pas d'historiens, l'histoire est racontée par les chasseurs", disait Howard ZINN.

Débattons et construisons ensemble !

L'opposition municipale souhaite aux Beynatoises et aux beynatois tous ses vœux pour cette année 2018.

Majorité municipale

Alors que la quatrième année de mandat est engagée, les élus issus de la liste « Ensemble pour Beynat » poursuivent activement leur travail au sein de chaque commission et sont fidèles aux engagements de campagne.

Non-augmentation des taux communaux d'imposition, mise aux normes de nos espaces publics, entretien du réseau de voirie et des chemins de randonnées, accueil d'un nouveau garage automobile à Bancharel, création de la zone artisanale du Peuch, agrandissement des locaux de l'Espace Léon Pimond, aménagement d'un nouveau cimetière paysager, transformation de l'ancien centre de secours en une halle marchande polyvalente, mais aussi création du site Internet de la commune, mise en place des rythmes scolaires imposés par l'état, réinstallation et modernisation de la bibliothèque, sont autant d'actions et de projets annoncés qui ont pris forme !

Actuellement, la mise en place de l'assainissement collectif au village de Peuchamiel, l'étude préalable à la construction d'une salle multi-activités adossée au gymnase et le nouveau chantier d'adressage nécessaire à l'arrivée de la fibre, viennent compléter la liste des réalisations du mandat en cours.

Par ailleurs et au-delà de notre feuille de route, le développement et la structuration durables de Beynat continuent de guider notre action. C'est ainsi que 6 logements seniors seront bientôt construits en partenariat avec Corrèze Habitat. C'est ainsi également qu'un projet de chaufferie collective « Bois » est actuellement à l'étude en concertation avec les riverains concernés.

Comme chaque année, nous aurons plaisir de vous retrouver très prochainement aux réunions publiques qui se tiendront sous la forme de quatre comités de villages. Le projet d'adressage y tiendra une place importante, votre avis sur le sujet est précieux, nous vous attendons donc très nombreux !

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit reste notre devise !

Bien à vous,

L'équipe de la majorité municipale



NUMÉROS UTILES

Mairie : Tél. 05 55 85 50 25
Fax : 05 55 85 91 81

Trésor public : 05 55 85 50 38

Sapeurs pompiers : 18
(112 depuis un portable)

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Pharmacie

Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

Maison de Santé Pluri-professionnelle :**Médecins :**

Dr Aymeric Arlabosse : 06 12 48 33 35
Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas
et Dr Gabrielle Neuville-Rougé
au 05 55 92 69 65

Sage-femme

Élodie Mas : 05 55 92 69 59

Masseurs-kinésithérapeutes :

05 55 92 69 60

Benjamin et Éloi Lecavelier,
Lisa Labesque, Louis Cellier,
Myriam Lina et Amandine Schuller

Ostéopathe

Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

Orthophonistes : 05 55 92 69 54

Régine Marin, Manon Vidalie, Alice Humery

Chirurgien-dentiste

Sabin Vasile Sarb : 05 55 92 69 55

Infirmières libérales

Valérie Senepin, Sylvie Seyeux-Boisserie,
Élodie Giraud et Nathalie
Meyrignac : 05 55 92 69 51

Infirmières MSA : 05 55 92 69 52

**SSIAD Midi-Corrézien (service de soins
infirmiers à domicile)** : 05 55 84 07 56

Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94

Psychologue

Céline Fourmanty : 06 83 34 92 35

Sophrologue :

Catherine Buf : 06 09 63 06 05

**Thérapie couple et famille
/ Médiation familiale**

Alexandra Malaurie-Salvat :
06 76 84 89 73

Ambulanciers

Beynat Assistance : 05 55 85 59 59

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

**Office de tourisme Vallée de la
Dordogne Corrézienne :**

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94
info@vallee-dordogne.com

Déchetterie : 05 55 85 96 22

Maison du Département : 05 19 07 81 21

**Communauté de communes
Midi Corrézien** : 05 55 84 31 00

Antenne de Beynat :

05 55 84 05 05 (Instance de Coordination)

Collège : 05 55 85 50 50

École primaire : 05 55 85 59 72

École maternelle : 05 55 24 41 12

La Poste - Bourg : 05 55 85 50 39

Presbytère : 05 55 74 00 73 ou 06 67 77 76 95

Information Croix-Rouge : 05 55 85 50 25

Carnet



NAISSANCES

Capucine, née le 24 juin 2017,
fille de Gautier GHEERAERT
et Manon LE MERCIER
(Rue de la Châtaigne).

Mélyana, née le 06 septembre 2017,
fille de Mickael DUROT
et Charlène MAIO (Route d'Argentat).

Louise, née le 12 septembre 2017,
fille de David DUMORTIER
et Delphine THIEYRE (Puy de Noix).

MARIAGES

Christophe AUGÉAT
et **Céline BELOTTI**, le 12 août 2017.

Patrick BAZAUD et **Claudette VERGNE**,
le 9 septembre 2017.

Pierre JALINIER et **Fanny GUIRAUD**, le
7 octobre 2017.

DÉCÈS

Jean LAUMOND (Charageat),
le 26 juillet 2017.

Jeannette TRONCHE, née LISSAJOUX
(Espagnagol), le 1^{er} août 2017.

Patrice PASTERNAK (rue des Écoles),
le 5 août 2017.

Daniel CATHIER (Le Bourriat),
le 7 août 2017.

Louis BREUIL (Le Perrier),
le 8 août 2017.

Marcel LAGAT (Brugeilles),
le 8 septembre 2017.

Anna COUSTY, née VALADE
(EHPAD), le 13 octobre 2017.

Clothilde LAFFARGUE,
née BOUYSSOU (Charret Haut),
le 28 octobre 2017.

Renée MONTEIL, née LAPEYRE
(EHPAD), le 28 octobre 2017.

Geneviève BERNICAL,
née MALMARTEL (Le bourg),
le 17 novembre 2017.

Josiane MONTEIL, née RHODDE
(EHPAD), le 19 novembre 2017.

Hélène LABORIE, née AURIAT
(EHPAD), le 29 novembre 2017.

Dominique SURGET, née CARPISSASI,
(Miel), le 5 décembre 2017.

Marie-Thérèse BRETON, née BOISSIERE,
(Le bourg) le 17 décembre 2017.

Agenda

**VŒUX DU MAIRE :**

Lundi 8 janvier 2018 à 18h30.

VACANCES D'HIVER :

Du samedi 10 au dimanche 25 février
2018.

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 7 au dimanche 22 avril 2018.

VACANCES D'ÉTÉ :

Fin des cours le vendredi 6 juillet 2018.

DON DU SANG

En 2018, quatre collectes de sang
sont organisées au foyer rural Pierre
Demarty de 15h30 à 20h30. Le vendredi
26 janvier, le vendredi 27 avril, le
vendredi 20 juillet et le vendredi 16
novembre.

COMITÉS DE VILLAGES

La municipalité va organiser
en février 2018 une série de 4
comités de villages :

- le 12 février à Espagnagol
- le 13 février au Parjadis
- le 15 février à Miel
- le 16 février à Beynat

Il s'agira d'aborder avec la
population divers sujets
importants dont l'adressage ainsi
que les actualités communales.

Pratique

**HORAIRE D'OUVERTURE
DE LA DÉCHETTERIE :**

Ouvert de 14 h à 18 h les lundis,
mercredis et vendredis.

De 8h à 12h les mardis et jeudis.
Toute la journée le samedi (8h-12h
et 14h-18h).

Tél. 05 55 85 96 22

LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr
ou beynat@mairie19.fr
www.beynat.fr

Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h
Du mardi au vendredi :
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le samedi matin : 8h30 à 12h

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

La clé des champs : Journal municipal de Beynat
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat

Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL

Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL, Lucile BIGAND et Yann LOMENECH

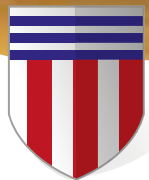
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations

Photos : Yann LOMENECH, David VALLAT, Club photo, les élus et responsables associatifs.

Mise en page : Sylvie MAHÉ - Brive.

Impression : sur papier PEFC par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent





Beynat
- Corrèze -

la clé
des champs

n°23

DEFI
TELETHON